



JOSEPH BROCHARD



1559

Campagne contre l'Allemagne du 8 avril 1915 au 24 septembre 1919.

Campagne contre l'Allemagne du 20 août 1940 au 2 juillet 1941.

Joseph Eugène Jean Marie BROCHARD, né le 1^{er} septembre 1896, à la Boissière de Montaigu, employé de commerce, fils de Joseph Augustin BROCHARD, 30 ans, cultivateur à la Barre de la Boissière de Montaigu, et de Marie Louise GUERY, 26 ans, son épouse, cultivatrice.

Marié à la Boissière de Montaigu le 2 juin 1936 à Marie FOMDEUR.

Joseph a les cheveux noirs, les yeux bleus, le front moyen, le nez rectiligne, le visage large, il mesure 1,61 mètre, présente le nez tordu à droite.

Décédé à la Boissière de Montaigu 3 décembre 1956.

Inscrit sous le N° 35 de la liste cantonale de Montaigu.

Exempté en 1914 pour atrophie du bras gauche.

Incorporé au 65^{ème} Régiment d'Infanterie à compter du 8 avril 1915, arrivé au corps le dit jour, immatriculé sous le N° 3582, soldat de 2^{ème} classe.

Affecté au 91^{ème} Régiment d'Infanterie le 7 décembre 1915, arrivé au corps le dit jour, soldat de 1^{ère} classe.

Blessé par balle à Froidmont le 28 octobre 1917, dans les hôpitaux pour blessure reçue dans une unité combattante jusqu'au 8 février 1918.

Obtient un congé de convalescence d'un mois jusqu'au 8 mars 1918.

Rentré au dépôt le 9 mars 1918. Rejoint son unité aux armées le 22 mars 1918.

Nommé caporal le 30 juin 1918.

Mis en congé illimité de démobilisation le 25 novembre 1919.

Blessé à Froidmont le 28 octobre 1918, plaie en séton région cervicale postérieure, par balle.

Citation à l'ordre du Régiment N° 289 du 7 novembre 1917 « Soldat d'élite, à toujours donné la plus grande satisfaction à ses chefs dans les circonstances les plus difficiles. A été blessé le 28 octobre en lançant des grenades contre une forte patrouille ennemie tentant d'approcher nos lignes ».

Décoré de la Croix de Guerre avec étoile de bronze.

Se retire à la Boissière de Montaigu.

Maintenu service armée, invalidité inférieure à 10%, par la commission de réforme de la Seine du 8 février 1924 pour : cicatrice opératoire de cure radicale d'hernie inguinale droite. Cicatrice en téton région cervicale postérieure.

Placé dans la position « sans affectation » le 24 mai 1936.

Rappelé à l'activité au dépôt d'Infanterie N° 111, à Nantes, le 27 février 1940, arrivé au corps le dit jour et affecté à la 11^{ème} Compagnie.

A l'hôpital complémentaire Saint Charles de Nantes du 24 mars 1940 au 30 mars 1940 pour courbature fébrile.

Rentré au dépôt après convalescence de 4 jours, le 4 avril 1940.

Fait prisonnier, à Nantes le 19 juin 1940.

Libéré au titre A C. par les autorités Allemandes, rapatrié le 3 juillet 1941.

Démobilisé le 8 juillet 1941.

Dégagé de toutes obligations militaires le 1^{er} décembre 1943.